

Demande de remboursement des acomptes payés suite à un changement de domicile hors canton

Données du contribuable

No de référence figurant sur vos tranches :

Nom - Prénom :

Attestation de domicile

Arrivée au nouveau domicile annoncé le :

Assujettissement à l'impôt direct dès le :
(Commune de domicile ou autorité fiscale cantonale)

Lieu et date :

Timbre et signature de l'Office responsable
(Commune de domicile ou autorité fiscale cantonale)

Remboursement des montants payés

Titulaire du compte :

Nom de la banque :

Succursale :

No IBAN du compte bancaire ou postal :

Par mesure de simplification administrative, il est également possible de virer votre avoir directement auprès de l'autorité fiscale de votre nouveau canton de domicile. En ce cas, prière d'indiquer ci-dessus les références de cette dernière ou de joindre un bulletin de versement.

Questions complémentaires :

Avez-vous exercé une activité indépendante dans le canton de Neuchâtel jusqu'à votre départ :

OUI NON

Poursuivez-vous une activité indépendante dans le canton de Neuchâtel suite à votre départ ?

OUI NON

Possédez-vous encore des biens immobiliers dans le canton de Neuchâtel suite à votre départ ?

OUI NON

Observations :

Une fois complété, prière d'imprimer ce formulaire, le faire signer par l'office responsable de votre nouveau canton de domicile, et le retourner à :

Service des contributions, Office de perception
Rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel
Office.Perception@ne.ch

Tél. 032 889 64 12
Fax 032 889 60 06
www.ne.ch/impots